



CIRCULAIRE N° 00826

DU 15/04/2004

Objet : Matinée citoyenne : Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale
Réseaux : Tous
Niveaux et services : *SEC (ord)*

- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement spécial subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement spécial organisé par la Communauté française ;
- Aux directions des internats autonomes de la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux directions des centres PMS subventionnés par la Communauté française ;
- Aux directions des centres PMS organisés par la Communauté française ;
- Aux membres des services d'inspection ;
- Aux associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial
Signataire(s) : Pierre HAZETTE
Gestionnaires : Cabinet du Ministre
Personne – ressource : Izida Khamidoullina, Stéphanie Wansart (02/213.17.00)

Mots-clés :
Duplicata :

Objet : Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale
Thème : « Ligne de Vie » : l'Art, la Parole et l'Univers concentrationnaire

Madame, Monsieur,

Nous nous approchons de la journée de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. La Mémoire est un de nos devoirs de citoyen.

S'appuyer sur une lecture critique, construite, illustrée par des documents originaux doit conduire les élèves à mieux comprendre les dangers actuels, les génocides récents, les horreurs dont nous sommes régulièrement les témoins aujourd'hui. Mais cela doit aussi montrer la force de la résistance, la force de l'espoir, la force des Droits de l'Homme, de la démocratie et de l'état de droit.

Cette année encore j'ai l'honneur de vous inviter à rendre hommage à nos héros de la guerre. C'est ainsi que le 07 mai prochain des cinémas et des centres culturels vous ouvriront leurs portes dans différentes villes de la Communauté française.

Dans un premier temps, vos élèves du 3^{ème} degré pourront voir un court métrage d'animation retraçant les expériences réellement vécues dans les camps de concentration. Ce film sera suivi d'un débat animé par un journaliste accompagné d'un témoin de la Seconde Guerre mondiale.

La matinée se déroulera comme suit :

10 h 00 : Accueil des élèves et diffusion du film intitulé « Ligne de vie » (voir résumé et commentaire ci-joint). Durée approximative : 20 minutes.

10 h 30 : Débat. Durée approximative : 1h 00.

Un dossier pédagogique élaboré en collaboration avec la cellule « Démocratie ou Barbarie » vous sera également proposé afin de poursuivre en classe le débat amorcé en cette matinée du 7 mai.

Afin d'assurer la bonne organisation de la matinée, je vous demande de renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint avant le 27 avril 2004 en mon Cabinet par fax (02/213.17.09) ou par courrier à l'adresse suivante :

Cabinet du Ministre Pierre HAZETTE
Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement spécial
Boulevard du Régent 37-40
1000 BRUXELLES

Attention, vu le nombre de places limité, il est souhaitable de vous inscrire au plus tôt.

Enfin, toute information complémentaire peut en outre être obtenue auprès de ma collaboratrice Madame Izida Khamidoullina (02/213.17.00).

En espérant vous rencontrer nombreux lors de cet événement, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

**Le Ministre de l'Enseignement secondaire
et de l'Enseignement spécial**

Pierre HAZETTE

<p style="text-align: center;">Liste des cinémas et centres culturels partenaires pour la matinée citoyenne ce 07 mai 2004</p>

- ARLON : « CINE PLAZA », place Didier 25
6700 Arlon
- BASTOGNE : Cinéma « L'ECRAN »
Rue du Sablon 195, 6600 Bastogne
- BRUXELLES : « FLAGEY » asbl
Rue du Belvédère 27-5, 1050 Bruxelles
- CHARLEROI : Centre culturel
Boulevard Jacques Bertrand 1-3, 6000 Charleroi
- LIBRAMONT : Cinéma « L'ECRAN »
Avenue de Houffalize 56, 6800 Libramont
- LIEGE : Cinéma « CHURCHILL »
Rue du Mouton Blanc 18-20, 4000 Liège
- MALMEDY : Cinéma « LE GLOBE »
Rue devant l'Etang 4, 4960 Malmédy
- MONS : Cinéma « PLAZA ART »
Rue de Nimy 12, 7000 Mons
- NAMUR : Cinéma « ACINAPOLIS »
Rue de la Gare Fleurie 16, 5100 Namur
- TOURNAI : Maison de la Culture
Boulevard des Frères Rimbaut 2, 7500Tournai
- VERVIERS : Cinéma « MOVIE WEST »
Boulevard des Gérardchamps 1a, 4800 Verviers

Cabinet du Ministre Pierre HAZETTE
Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

A l'attention de Mme Khamidoullina
Boulevard du Régent, 37-40
1000 Bruxelles
Téléphone : (02) 213 17 00-Télécopie : (02) 213 17 09

Matinée citoyenne ce 07 mai 2004 en Communauté française
Bulletin de participation (à renvoyer avant le 27 avril 2004)

Je soussigné(e).....l'établissement
.....
souhaite inscrire mon école à la Matinée citoyenne en Communauté française le 07 mai 2004
Choix de la ville et de la salle de cinéma :.....
Nombre d'élèves inscrits à la matinée :.....
Date et signature :

Coordonnées de l'établissement :

Nom :.....
Adresse :.....
.....
Tél :.....
Fax :.....

Coordonnées de l'enseignant(e) chargé(e) de la participation de l'établissement :

Monsieur/Madame.....
Fonction :.....
Adresse :.....
.....
Tél :.....
Fax :.....

Résumé du film « Ligne de vie »

Produit par les « Films de l'Arlequin » et réalisé par Serge Avedikian à partir d'une nouvelle et des dessins du peintre Raymond Delvax, ce court-métrage de fiction et d'animation s'inspire librement d'expériences réellement vécues par des artistes.

Son scénario est simple : *« Un homme âgé regarde, tracé sur un mur, un dessin qui fait remonter en lui des souvenirs douloureux de l'époque où il était prisonnier dans un camp de concentration. Il se souvient d'un autre prisonnier qui ne cessait de dessiner en cachette, seule preuve de vie et d'humanité dans ce camp de la mort. »*

Un soir, un des gardiens surprit le dessinateur et, contre toute attente, se mit à dessiner avec lui. Cependant, ils furent bientôt tous les deux découverts. Le soldat fut pendu et l'on coupa les mains du prisonnier. Ce dernier continua pourtant à dessiner. Les gardiens l'abattirent alors froidement tandis qu'il traçait les traits d'une femme sur un mur, celui-là même que le vieil homme regarde actuellement. La fresque, seul reste du camp de concentration, est devenu un mémorial. »

Ce film a fait partie des cinq nominés au « Cartoon d'Or », qui est l'équivalent européen de l'Oscar de l'animation. Particulièrement bien accueilli par un public jeune, il a été primé à trois reprises par des jurys d'élèves.